

## Archéologie et histoire de la Gaule

M. Paul-Marie DUVAL, professeur

Deux leçons, la première et la dernière, ont été consacrées à analyser les résultats obtenus depuis le printemps 1967 sur le chantier de fouilles de Marseille, le plus important qui soit actuellement en France. Une année de recherches a mis en lumière les points suivants : 1° La superficie, plus vaste qu'on ne le croyait, de la ville hellénistique, dont l'enceinte a été découverte à l'endroit où elle s'accrochait sur le fond du port — et le tracé de cette « corne » du Lacydon, enfoncée dans les terres, qui correspond en tous points aux descriptions des auteurs anciens. 2° La date approximative des remparts découverts : fin du - III<sup>e</sup> ou début du - II<sup>e</sup> siècle, d'après le mode de construction et l'abondante céramique recueillie au pied des murs ; les réfections successives subies par ces ouvrages, moins dans le corps principal des murs que dans les parties secondaires de la fortification (l'« avant-mur », notamment) et dans les assises supérieures des courtines et des quais : ces restaurations s'étendent jusqu'en pleine époque romaine et le dallage de la voie qui sort de la ville par la porte orientale, un mètre au-dessus de la voie grecque, est du Bas-Empire. 3° L'explication réciproque qu'apportent la découverte à l'histoire écrite, les textes à l'interprétation des vestiges : d'une part, le tracé de l'enceinte permet de mieux comprendre, puisqu'il paraît bien avoir englobé l'importante butte des Carmes, certains épisodes du siège de -49 et les indications de César, Vitruve et Lucain sur les positions respectives des assiégeants et des assiégés ; d'autre part, on savait que la fortification de Marseille n'avait pas été démantelée : les auteurs, Pline l'ancien et le Panégyriste de 310, qui attestent, l'un sa restauration à l'époque de Néron, l'autre sa puissance intacte sous Constantin, éclairent les réfections gallo-romaines, dont la chronologie reste à préciser. 4° L'importance des canalisations, égouts et conduites d'eau, qui s'accorde avec la nature marécageuse du terrain et la proximité du port. 5° Des constructions extérieures au système défensif principal : une tour isolée sans doute plus ancienne, un vaste et magnifique bassin dallé, la base ornée de triglyphes d'un grand édifice encore indéterminé, augmentent encore l'intérêt de la découverte, en la diversifiant.

Cette fouille nous livre essentiellement : une partie des fortifications de *Massalia*, construites à l'époque de sa plus grande extension ; une porte principale de la ville et ses abords extérieurs immédiats ; le fond du port grec et romain. D'un point de vue plus général, les résultats sont importants

pour l'histoire de la fortification et de l'urbanisme hellénistiques. Pour l'histoire de Marseille, deux problèmes seraient particulièrement intéressants à résoudre : dans la complexité des états successifs qui se révèlent, peut-on identifier quelque vestige de constructions antérieures à l'enceinte hellénistique ? Les blocs d'époque romaine réemployés dans les parties restaurées permettront-ils de préciser l'aspect monumental de la ville gallo-romaine ? Il importe en effet de se rappeler que la Marseille de l'époque impériale, dont il ne reste — les « docks » romains et quelques morceaux de gradins du théâtre mis à part — aucun témoin, est beaucoup plus mal connue encore que la colonie grecque ne l'était avant les découvertes récentes.

\*  
\*\*

Les sources écrites conservées depuis la fin du III<sup>e</sup> siècle jusqu'à la fin du IV<sup>e</sup> pour l'histoire de la Gaule à cette époque ou antérieurement, présentent des caractères nouveaux par rapport à l'époque précédente. Ils tiennent, en partie, à l'organisation que se donne alors un monde romain trop étendu et de plus en plus menacé, à la place éminente qu'y occupent, face au Rhin, à l'arrière-garde de l'Italie, les provinces gauloises. La subdivision des provinces, le perfectionnement de la hiérarchie d'un bout à l'autre de l'empire, l'apparition d'une administration parallèle avec l'organisation de l'Eglise, rendent compte, dans une certaine mesure, du caractère collectif et administratif d'une série de sources qu'on pourrait appeler officielles, documents, itinéraires, répertoires civils et militaires, listes ou descriptions des provinces, actes des conciles. La Gaule, où résident maintenant les empereurs, à Trèves ou à Arles, marque alors sa place dans la littérature païenne comme dans les lettres chrétiennes. Ces dernières sont la grande nouveauté, par les genres nouveaux qui s'y créent, par les personnalités puissantes qui les illustrent, par le caractère combatif qu'une lutte incessante contre de redoutables hérésies leur impose. Il en résulte des œuvres souvent plus naturelles, plus familières, moins empreintes de rhétorique que celles des auteurs classiques et la sensibilité nouvelle, l'humanité qui les animent les rapprochent encore de nous : ces qualités distinguent particulièrement les œuvres gallo-romaines, même quand elles sont, comme celle d'Ausone, encore toutes nourries de la tradition païenne.

Autre nouveauté : l'histoire romaine, déjà si longue, n'est plus écrite — à de rares exceptions près — que par des abrégiateurs, des biographes ou des chronographes et le genre de la biographie, teintée de merveilleux, commence de fleurir dans la littérature chrétienne avec les premières « Vies de saints ». Là encore, dans l'une et l'autre série, la Gaule occupe une place importante : dans les épitomés, à cause des séjours fréquents des souverains aux armées du Rhin et de l'importance militaire du pays, d'autant plus sensible dans ces sortes de manuels que la matière y est plus condensée ; — dans les récits hagiographiques, parce que leur modèle en Occident, la *Vie de Martin*, est l'œuvre d'un Gaulois. Quant aux lettres païennes, cultivées

encore par quelques poètes, elles jettent leurs derniers feux grâce à certains auteurs gallo-romains, qui concilient l'amour de leur pays avec un loyalisme indéfectible et enthousiaste à l'égard d'un Empire dont ils sont parmi les premiers serviteurs. Tous ces facteurs donnent aux auteurs latins, dans le bilan de ces sources du IV<sup>e</sup> siècle, une nette prédominance sur les auteurs grecs, qui, dans un empire d'Orient distinct des provinces occidentales, sont moins au fait des affaires de la Gaule que dans les périodes précédentes. Toutefois, une remarquable ubiquité des intellectuels est due alors aux échanges incessants qu'imposait la vie chrétienne : évangélisation, participation aux conciles, missions de toutes sortes, pèlerinages, recherche des foyers monastiques les plus lointains, visites aux plus illustres des chrétiens, exils, relégations, correspondances, créent un brassage constant des hommes, des doctrines, des mœurs et des idées nouvelles, qui fait que plus d'un Grec a visité la Gaule, que plus d'un Gaulois a séjourné dans les « déserts » orientaux. Cette circulation d'un nouveau genre va de pair avec celle que, depuis longtemps, le gouvernement et l'administration de l'empire imposaient aux détenteurs et aux serviteurs du pouvoir civil et militaire, parmi lesquels une place particulière doit être faite au César Julien et à son entourage.

\*  
\*\*

Parmi les sources littéraires officielles, les panégyriques latins et grecs font une place parfois importante à la Gaule. L'étude des panégyriques latins, commencée l'an dernier en fin de cours, a achevé de montrer la très grande valeur de ces écrits, d'un ton parfois personnel et composés souvent avec talent, pour l'histoire de la Gaule, séjour des empereurs et patrie de plusieurs orateurs (on peut regretter, à ce propos, qu'il n'existe pas un recueil de tous les panégyriques connus, latins et grecs, plus complet et moins artificiel que celui des *Panegyrici latini*). Le panégyrique de Constantin prononcé en 310 à Trèves par un Autunois, bien écrit et vivement coloré, contient un passage important sur le port et la puissante enceinte de Marseille, des précisions sur le pont de Cologne, les monuments de Trèves, la source chaude d'Apollon à Autun, la vision apollinienne de Constantin dans un temple gaulois ou germanique, qu'il n'y a aucune raison sérieuse de situer à Grand (Vosges) plutôt qu'à Aix-la-Chapelle ou en Bavière. Le discours de 312, remerciement d'un sénateur autunois à Constantin qui avait visité sa ville, est riche de renseignements sur la topographie d'*Augustodunum*, son enceinte, ses routes, ses thermes reconstruits alors (nous ne les connaissons pas) et sur l'appellation nouvelle, *Flauia*, qui a certainement, quoiqu'on en ait dit, été prise par la capitale à cette occasion : *Flauia Aeduorum tandem æterno nomine nuncupata* est la première phase du discours, dont la dernière rappelle aussi ce fait : jam non *antiquum Bibracte, quod hucusque dicta est Julia Polia Florentia, sed Flauia est ciuitas Aeduorum*. Ces textes nous font regretter l'insuffisance de nos connaissances sur Autun, qui fut une sorte de capitale intellectuelle des Gaules et dont les vestiges importants pourraient faire l'objet d'une riche

monographie. — La personnalité de Julien a inspiré deux panégyristes : Claude Mamertin (le jeune), qui résume l'œuvre du César en Gaule, dont il a été le témoin ; Libanios, dont quatre discours ou adresses et trois oraisons funèbres ou lamentations, inspirés probablement des écrits du prince, complètent en quelques points de détail Ammien Marcellin au sujet des campagnes de Gaule et des mesures d'ordre économique prises par Julien. Le panégyrique de Théodose I<sup>er</sup> par Pacatus est notre source essentielle pour l'histoire de la Gaule pendant l'usurpation de Maxime. Enfin, le discours d'action de grâces d'Ausone à Gratien apporte des précisions sur les monuments de Trèves et sur la carrière du poète, parvenu jusqu'au consulat.

Une série de sources collectives ou administratives, païennes ou chrétiennes, intéresse directement la Gaule du Bas-Empire. Les listes de provinces énumèrent, l'une (dite de Vérone), les provinces gauloises, l'autre, consacrée spécialement à ce pays, ses provinces et ses 175 cités. La description géographique et économique dite *Expositio totius mundi et gentium* et son abrégé la *Descriptio*, récemment rééditées par J. Rougé avec une abondante introduction (« Sources chrétiennes », 124, 1966), sont comme un commentaire économique (la chose est nouvelle) d'une nomenclature de ce genre : la prospérité de la Gaule y est fortement marquée. — La *Notitia dignitatum* est de loin le document le plus complet concernant l'administration civile et militaire de la Gaule. Elle énumère non seulement les fonctionnaires responsables de ce pays, les unités stationnées et les manufactures d'Etat installées sur son territoire mais les unités d'origine gauloise (souvent ancienne) servant dans les autres parties de l'empire. Malheureusement, les incohérences et les contradictions ne manquent pas, dans ce document plusieurs fois remanié, concernant les provinces de Gaule. — Seule carte qui nous soit venue de l'Antiquité, par une copie médiévale, la *Table de Peutinger* n'a pas encore reçu, malgré les efforts de Desjardins et de Miller, l'édition à la fois critique et pratique qui permettrait de travailler aisément sur ses données et sur ses faiblesses. Elle a longtemps fasciné, elle fascine encore les chercheurs de voies romaines. Il semble, en fait, qu'on doive lui accorder, pour sa partie gauloise, plus de crédit que ne faisait Jullian, qui refusait, ou presque, de s'en servir ; la toponymie pourrait, en particulier, renouveler la critique des noms. — Tout différent est l'*Itinéraire de Bordeaux à Jérusalem* (et retour jusqu'en Italie), rédigé par des pèlerins gaulois qui nous renseignent sur les relais et les étapes entre l'Océan et les cols alpestres, sans qu'on soit arrivé jusqu'à présent, malgré des observations géographiques très subtiles, à calculer de façon satisfaisante les étapes moyennes. — D'autres voyages de chrétiens sont révélés par les *Actes des conciles*, recueil collectif essentiel pour l'histoire de l'organisation de l'Eglise. Documentation touffue, pleine de lacunes mais aussi de textes d'une extrême précision, et dans laquelle la Gaule tient une place de premier plan, de diverses façons : par sa participation aux grands conciles italiens ou orientaux, par les conciles ou synodes réunis sur son territoire, par les questions ou litiges propres à ses églises et réglées par certains conciles. Ces derniers examinent tout ce qui ne va pas dans les

églises provinciales, abus de pouvoirs, limites de juridiction, fautes de discipline : on voit, à travers leurs écrits, s'organiser dans le détail l'église gallo-romaine.

Ce n'est pas à propos de la Gaule qu'on peut espérer faire avancer le problème de l'*Histoire Auguste*, qui recevra sans doute sa solution d'une étude stylistique exhaustive des six auteurs supposés. Les provinces gauloises tiennent une place importante dans cette œuvre composite et peu sûre, qui n'en est pas moins notre source principale pour l'histoire des empereurs des II<sup>e</sup> et III<sup>e</sup> siècles : à partir de 235, notamment, jusqu'en 284, les mentions concernant la Gaule et la défense du Rhin sont de plus en plus nombreuses, réparties entre 23 biographies concernant un nombre plus élevé de souverains. Les règnes des « empereurs gaulois » sont surtout connus par ces textes, ainsi que le rôle d'Aurélien et de Probus dans la défense et la remise en valeur des provinces gauloises. S'il est une tranche de l'histoire de la Gaule pour laquelle l'*Histoire auguste* pourrait constituer la base d'une étude approfondie, fondée sur l'archéologie et la numismatique, c'est celle de la série des usurpateurs gaulois, dont Postume est la figure maîtresse : chronologie, état du pays, iconographie du personnage ont inspiré dans les dernières années assez de travaux de détail pour justifier une synthèse, qui renouvellerait les chapitres de Jullian. — A côté des récits de cette œuvre baroque et parfois passionnée, les abrégiateurs d'histoire font pâle figure et la Gaule n'y apparaît que de façon, peut-on dire, de plus en plus condensée car les auteurs d'épitomés finissent par s'abrégier les uns les autres : Aurélius Victor, puis l'*Epitome de Cæsaribus* (qui lui ajoute, toutefois, quelques faits concernant la Gaule), le *De uiris illustribus* avec ses mentions exsangues sur notre sujet, sont incapables de saisir dans la suite des règnes, qu'ils résumant à l'excès, les lignes maîtresses d'un état ou d'une évolution. Eutrope, abrégé à son tour par Rufius Festus, s'intéresse, lui aussi, surtout aux guerres, aux souverains, à l'armée ; non exempt d'erreurs, il relate toutefois assez exactement les rapports de la Gaule avec Rome et donne des résumés utiles de la conquête du Midi et de la guerre des Gaules, puis des notations de plus en plus nombreuses sur les rapports des empereurs du Bas-Empire avec les provinces gauloises, dont Festus ajoute une liste, d'ailleurs incomplète.

L'œuvre d'Ammien Marcellin est, elle, d'un historien ; elle est aussi d'un homme d'action qui a servi en Gaule et vécu aux côtés de Julien. La partie conservée, de surcroît, traite de sa propre époque (353-378) et accorde une importance remarquable à la géographie et à l'ethnographie. Ammien nous renseigne sur les séjours en Gaule de plusieurs empereurs et surtout sur les campagnes et l'œuvre de Julien, avec d'intéressantes précisions d'ordre militaire. Il donne une description du pays et un aperçu de son histoire et de ses mœurs, inspiré de César et de Timagène. Il remonte même aux origines pour expliquer, d'après Timagène, d'où venaient les Celtes et les Gaulois : malgré les précisions relatives à la Gaule contemporaine qui s'insèrent dans ce développement, il n'y a pas lieu de refuser à Timagène,

comme on l'a fait souvent, l'ensemble de ces renseignements, qui remontent à travers lui, probablement, à une source encore plus ancienne.

Julien occupe une place particulière et très personnelle dans cette recherche, par le rôle de premier plan qu'il a joué dans la restauration de la Gaule au lendemain de l'invasion de 355, par les cinq années de son séjour dans ce pays, par le penchant qu'il éprouvait pour les Celtes et qu'il n'a cessé d'affirmer, alors et par la suite. La remarquable édition de la Collection des Universités de France, qui présente ses œuvres dans l'ordre chronologique, permet d'étudier la naissance et le développement de cette prédilection chez le prince des Hellènes. A voir les textes de près — et ils sont nombreux, épars dans toute son œuvre —, on s'aperçoit qu'ils ne sont pas tous favorables aux Barbares : Julien souligne, raille même parfois leur rudesse mais il est en même temps attiré par cette simplicité, par une certaine pureté et son séjour dans ces pays, qu'il qualifie parfois d'affreux, est surtout une expérience de dépouillement, une épreuve acceptée presque avec joie, non sans un léger masochisme. Julien n'a pas fait seulement en Gaule ses premiers pas d'homme de guerre admirablement doué et ses premières expériences de souverain éclairé et généreux : dans un tel pays, si lointain, si étranger, la vie des camps lui offrait l'occasion d'un entraînement ascétique, d'un surcroît de mortification, qui l'enthousiasmaient. C'est aussi en Gaule qu'il paraît avoir renoncé définitivement, quoique secrètement encore, au christianisme. C'est là, enfin, qu'il a remporté d'éclatantes victoires et forgé sa popularité. Ces raisons diverses expliquent qu'il ait gardé des années vécues dans ce pays un souvenir charmé. — Son entourage a partagé son intérêt pour la Gaule : Saloustios (dont l'individualité est maintenant bien définie, sans confusion possible), en coopérant à l'administration du pays ; Oribase, son médecin, en y rédigeant sa grande compilation médicale qui emprunte plus d'un trait à la pharmacopée gauloise et fait état du tempérament des Celtes. Après la mort du prince, Libanios retracera ses exploits.

Parmi les autres auteurs grecs, fort peu nombreux, dominent les chrétiens. Jamblique a quelques mots sur les croyances des Celtes et leurs ressemblances traditionnelles avec le pythagorisme ; Marcien, résumant Artémidore, donne quelques indications géographiques sur les divisions de la Gaule, leurs limites, leurs dimensions. L'œuvre d'Eusèbe de Césarée apporte diverses sortes de renseignements : dans les *Chroniques*, de brèves mentions concernant les faits marquant la politique des empereurs à l'égard de la Gaule, avec parfois certains détails, comme la relégation à Vienne du roi des Juifs Archélaos (c'est dans la refonte de cet ouvrage par saint Jérôme qu'on trouvera des faits beaucoup plus nombreux et précis sur l'histoire gallo-romaine) ; dans l'*Histoire ecclésiastique*, le récit de la persécution lyonnaise de 177 (avec la lettre des martyrs), ainsi que quelques autres faits relatifs aux églises de Gaule ; dans la *Préparation évangélique*, des notations de source ancienne sur les mœurs des Gaulois. — Athanase eut des relations directes avec la Gaule, où il a séjourné trois fois au moins, dont une fois pendant deux ans, à la cour de Trèves. Eparses dans son œuvre abondante et variée, on trouve de précieuses

indications ou des allusions plus vagues (dans la *Vie de saint Antoine*, par exemple, à la fin) relatives à la Gaule chrétienne, à ses évêques, membres des grands conciles, à la reconstruction de la cathédrale de Trèves, à des épisodes de la lutte contre l'arianisme protégé par Constance II, à des synodes gaulois.

La littérature latine chrétienne reflète la part importante que prend la Gaule dans l'organisation des églises : activité des évêques gaulois dans les conciles, lutte contre les hérésies, délimitation des diocèses, création des monastères, élaboration de la discipline, production littéraire. Les *Laudes Domini*, par exemple, œuvre modeste d'un poète éduen, est l'un des plus anciens poèmes chrétiens qui nous soient parvenus : outre le miracle relaté, on y trouve des observations d'ordre géographique et économique sur la région d'Autun. — L'œuvre d'Hilaire de Poitiers, abondante et d'une remarquable objectivité historique, est consacrée en partie à la lutte contre l'arianisme en Gaule. Elle nous renseigne sur les différents conciles du milieu du iv<sup>e</sup> siècle, sur les partisans et les adversaires gaulois d'Athanase, avec documents à l'appui, sur les péripéties de la vie mouvementée d'Hilaire, sa conversion, son exil, ses missions, ses dernières années à Poitiers. — Saint Ambroise, envoyé à plusieurs reprises en Gaule par les empereurs dont il était le conseiller, pour arbitrer les querelles religieuses, ne paraît pas avoir exercé une véritable influence sur les évêques gaulois mais sa correspondance nous renseigne sur des faits touchant à l'activité conciliaire, à la prospérité du pays, aux relations des empereurs avec les affaires gauloises et sur Paulin de Nole. L'oraison funèbre de Valentinien II contient des allusions vagues à plusieurs conciles gaulois, inconnus par ailleurs. — Optat de Milève, dans son traité sur les donatistes, évoque l'attitude du clergé gaulois devant les hérésies. — Un évêque gaulois, Victrice de Rouen, a laissé dans son sermon *De laude sanctorum* un témoignage très vivant sur le culte des reliques et les cérémonies de son église. — Endéléchius, rhéteur d'origine gauloise, décrit dans son poème *De mortibus boum* une épidémie qui, venue de Pannonie, atteignit le cheptel jusqu'en Belgique, provoquant des conversions chez les bouviers. — Rufin, traducteur de l'*Histoire ecclésiastique* d'Eusèbe, a ajouté à cette œuvre quelques détails insérés dans le texte (dont le récit d'un miracle de Grégoire le thaumaturge dans un temple oraculaire d'Apollon situé près d'un col des Alpes) et deux livres complets, qui relatent notamment l'activité d'Hilaire de Poitiers. — Prudence n'a que quelques allusions à la Gaule, dont un mot défavorable sur les bardes, une mention élogieuse de Narbonne et d'Arles.

Parmi les auteurs de langue latine qu'on peut situer à mi-chemin du paganisme et du christianisme, un Gaulois domine, par l'importance de son œuvre mais aussi par certaines qualités originales, la littérature de cette époque : Ausone. Poète mineur, nourri de réminiscences classiques mais doué d'une sensibilité très affinée aux affections familiales et aux nuances de la nature. Chrétien, il ne renonce à aucune des joies de la vie et de la culture païennes. Son œuvre, plus curieuse et nouvelle, par endroit, qu'il n'y



paraît, n'a pas encore fait l'objet de la monographie qu'elle mérite. Elle nous renseigne, dans son ensemble, sur la culture et sur la société de son temps, particulièrement sur ces milieux éclairés de l'Aquitaine qui est alors l'un des foyers d'intellectuels et de chrétiens les plus ardents du monde romain. On peut tirer de l'œuvre d'Ausone : des renseignements d'ordre personnel, familial et professionnel, d'ordre géographique (la *Moselle*, les fleuves gaulois) et topographique (Bordeaux, Trèves et les grandes villes de la Gaule), des précisions sur ses correspondants, leur entourage, la vie quotidienne (*Epîtres*), des allusions poétiques de caractère épigrammatique (portraits, genre pour lequel Ausone est bien doué), des données archéologiques (sur des monuments, mosaïques et peintures de Trèves, principalement), des allusions à des événements politiques et militaires, tirés notamment du panégyrique de Gratien. — La correspondance d'Ausone contient, avec des lettres à Symmaque, une trentaine de lettres de ce dernier, qui nous renseignent sur la carrière du poète, sur plusieurs Gaulois ou administrateurs des Gaules ; les discours de Symmaque font des allusions aux guerres germaniques.

Quelques auteurs païens, cultivant des genres surannés, apportent sur la Gaule présente ou passée de curieuses précisions. Etranges, archaïsantes, puisées à des sources très anciennes, les *Ora maritima* d'Aviénus décrivent le littoral des Pyrénées au Rhône en des termes poétiques et avec des noms de lieux empruntés au passé le plus lointain, qui posent plus d'une énigme topographique. On a longtemps supposé parmi ses sources un périple marseillais, qu'il est, en fait, bien impossible de reconstituer. Aviénus a adapté en vers latins la *Périégèse* de Denys et cette *Descriptio orbis terrae* mentionne brièvement plusieurs parties de la Gaule ; dans son propre poème, il cite plusieurs de ses sources : Himilcon et les archives carthaginoises, Philéas, par exemple. On peut donc le suivre et admettre qu'il a consulté et amalgamé des textes et des documents d'époques très différentes, plutôt que de postuler le travail déjà fait par un auteur dont nous ne connaissons rien et dont l'invention relève d'une critique des sources plus audacieuses que celle d'aujourd'hui. — Le récit de la navigation, plus limitée, du Gaulois Rutilius Namatianus entre Ostie et *Luna* (Carrare), datée de l'automne de 417, donne d'intéressantes précisions sur l'état misérable de la Gaule dévastée depuis 408, le soulèvement des campagnes armoricaines, les amis gaulois de l'auteur, la métallurgie biturige, les marées de l'Océan inondant les campagnes. — Claudien, dans son abondante production poétique, fait de nombreuses mentions, toujours élogieuses, de la Gaule à propos des campagnes de Stilichon conduites pour le compte d'Honorius. Il cite des noms de peuples, de villes, de fleuves, vante la valeur guerrière des Gaulois, décrit les mules de la vallée du Rhône et leurs muletiers, distribue des épithètes traditionnelles relatives à la grande taille des Gaulois, au climat froid de leur pays. — Deux sources de caractère spécial, enfin : Végèce, qui indique notamment que les Gaulois, comme les Celtibères, combattaient par bandes de 6 000 hommes ; — Marcellus de Bordeaux, qui cite dans son ouvrage



sur les médicaments un grand nombre de noms de plantes gaulois ou présumés tels et des formules magiques contenant quelques mots celtiques.

Au tournant du iv<sup>e</sup> au v<sup>e</sup> siècle, deux Gaulois d'Aquitaine illustrent les lettres chrétiennes. Ils appartiennent à ce milieu de l'aristocratie provinciale cultivée qu'incarnait Ausone et sont liés d'une étroite amitié. L'œuvre de Sulpice Sévère est double et intéresse, en grande partie, la Gaule de son temps. Les *Chroniques*, qui résument l'histoire universelle des origines à l'an 400 et notamment le développement du christianisme, sont une source importante pour l'histoire de la Gaule chrétienne au iv<sup>e</sup> siècle et le rôle des évêques gaulois à l'égard des hérésies. Hilaire de Poitiers, Athanase, y apparaissent souvent dans leur lutte contre l'arianisme et l'histoire du priscillianisme doit beaucoup à cet ouvrage, d'une chronologie exacte et beaucoup plus détaillée dans sa dernière partie que dans les premières. Quant aux écrits sur saint Martin, *Vie*, *Lettres* et *Dialogues*, c'est une grande page du christianisme et les origines du monachisme en Gaule qu'ils relatent, avec un talent dont la récente édition due à M. J. Fontaine (« Sources chrétiennes », 1967, t. I, avec une importante introduction) analyse de façon approfondie et nouvelle tous les éléments. Il y a aussi dans ces récits des données topographiques précieuses, sur les villes et les pays traversés par Martin, les voyages par mer et leur durée, ainsi que des renseignements sur la langue gauloise, la survivance de certains cultes païens et quelques personnalités. — L'œuvre de Paulin de Nole, les *Lettres* en prose et en vers surtout, est une mine de renseignements sur ses amis gaulois (Ausone, Sulpice Sévère, Delphin de Bordeaux et autres), ses domaines d'Aquitaine, ceux de Sulpice Sévère et ceux d'Ausone, sur la vie des moines, l'habillement, les courriers, les voyages outre-mer. C'est par lui que nous connaissons les missions d'évangélisation accomplies par Victrice dans le Nord de la Gaule et l'histoire édifiante de ses débuts, les voyages de Sulpice Sévère en Touraine, sa jeunesse et sa conversion. C'est la vie gallo-romaine peinte à distance, avec un réel talent et un souci d'évocation d'autant plus vif, par quelqu'un qui souffre d'être loin de ses amis.

#### PUBLICATIONS

Paul-Marie DUVAL, *Chronique gallo-romaine (Revue des études anciennes, 69, 1967, p. 312-353, 69 notices).*

— *Rapport sur les conférences d'Antiquités de la Gaule romaine (Annuaire de l'Ecole des Hautes Etudes, IV<sup>e</sup> section, 1966-1967, p. 219-221).*

— Avertissement, notes, bibliographies et cartes du livre de F. Lot, *La Gaule. Les fondements ethniques, sociaux et politiques de la nation française*, Edition revue et mise à jour (Paris, Fayard, 1967).

— *Marseille retrouve les vestiges imposants de ses origines grecques (Le Monde, 5 août 1967, 2 cartes).*

— Le manuscrit du manuel *Les sources écrites de l'Histoire de France* (refonte du manuel d'A. Molinier), t. I, *La Gaule*, publication des cours professés en 1964-1968, a été donné à l'impression en 1968.

— Edition du tome 25, 1967, fascicules 1 et 2, de *Gallia*.

— Contribution aux *Fasti archæologici*, XVII-XVIII (1965-1966), 1968. Dépouillement des ouvrages et périodiques français concernant l'archéologie de la Gaule.

#### MISSIONS, ACTIVITÉS

Conférence sur *Les origines de Paris* au VIII<sup>e</sup> Congrès international de l'Association Guillaume Budé, Paris, avril 1968.

Exposé sur les fouilles et l'aménagement du territoire en France au Service des Parcs nationaux.

Présidence de la Commission scientifique chargée, au Ministère des Affaires culturelles, de la surveillance et de l'orientation des fouilles du chantier de la Bourse à Marseille. Participation au groupe d'études constitué à la préfecture des Bouches-du-Rhône pour l'aménagement de ce terrain et au groupe d'études constitué pour l'examen de ce problème par le cabinet du Premier Ministre. Missions périodiques à Marseille pour l'inspection du chantier.

Visite de la circonscription des antiquités historiques de Provence-Côte d'Azur (région nord).

Deux missions du Ministère des Affaires culturelles pour l'examen des découvertes archéologiques de Saint-Romain-en-Gal, à Vienne.

Mission d'inspection aux chantiers archéologiques de la Corse (Ministère des Affaires culturelles), en septembre 1967.

Participation à la réunion du comité permanent de la R.C.P., n<sup>o</sup> 63 du C.N.R.S. sur l'urbanisation dans l'Antiquité.

Direction historique, présentation et rédaction des textes d'un film sur les *Aspects de la Gaule celtique*, pour la Télévision (deuxième chaîne).

Deux travaux de documentation ont été entrepris en 1968 :

— la mise sur fiches de la bibliographie sur les objets d'art celtique, postérieure à la publication du recueil de P. Jacobsthal (*Early Celtic Art*, Oxford, 1944), par M<sup>lle</sup> Fischer, collaboratrice technique au Collège de France, puis au C.N.R.S. ;

— la constitution de dossiers illustrés sur un certain nombre de villes gallo-romaines, par M<sup>me</sup> Regnaud, collaboratrice technique au Collège de France.